

Utilisation du club house Consignes à respecter

Ce local nous est mis à disposition par la ville de Saint-Doulchard, aussi pour assurer sa pérennité et le garder en bon état, il convient de <u>respecter</u> <u>quelques règles de bonnes pratiques</u> :

- Veillez à ranger le matériel après son utilisation :
 - Vaisselle lavée et remise à sa place initiale
 - Tables et chaises remis en ordre
- Veillez à tenir le local propre (salle + toilettes) :
 - Passer le balai, et si besoin la serpillière
 - Nettoyer l'espace cuisine et les toilettes
- avant de quitter notre local :
 - Pensez à bien verrouiller les volets et fenêtres
 - Penser à éteindre les lumières et à baisser le chauffage

En cas de besoin ou pour signaler un souci éventuel, vous pouvez contacter les responsables suivants :

Responsable du club house :	Téléphone :
Roger Davoust	06 15 90 65 15
Jean-Michel Blanchet	06 72 83 20 15
Jackie Duffier	06 70 24 08 29

Le président, Dominique VANNIER